

Du bois pour remplacer le rail à plaque de plâtre



Une démonstration pratique a été particulièrement bien suivie par les artisans du secteur du bâtiment.

La très grande majorité des constructions actuelles, que ce soit en habitat privé comme en bâtiment tertiaire, ont recours à une technique aujourd'hui parfaitement maîtrisée : des rails métalliques forment une ossature, sur laquelle on visse ensuite des plaques de plâtres. Un peu de joint, un peu de ponçage, quelques couches de peinture et la pièce est belle.

La société Inno-Wood, basée en Ariège, a réfléchi à une autre façon de réaliser la structure qui supporte le plâtre : utiliser des rails et des montants en bois contrecollés, en châtaignier ou en pin maritime. Une idée qui est née de l'imagination d'un menuisier ariégeois, Pascal Falco : « La société existe depuis avril 2009. J'étais artisan menuisier depuis 20 ans et j'ai été confronté à la difficulté de trouver des ossatures en bois pour faire des cloisons. » Il crée alors son système de rails et de montants pour remplacer ceux en acier : « Il n'y a que des avantages. On peut utiliser le même profilé pour tout. On est toujours en largeur de 48 mm, on peut couper plusieurs montants en même temps sans risque de blessure. » Pour les passages de gaines électriques ou celle de PER pour l'eau, les perçages sont adaptés.

Les cloisons sont également plus rigides et la tenue à l'humidité au moins équivalente. Quand à l'aspect écologique du brevet, il est indéniable : « Nous utilisons en fait des résidus de fabrication de parquet ou de lambris qu'on envoyait avant au broyeur. On fabrique des carrelots que l'on profile ensuite. Ces bois sont du châtaignier ou du pin maritime qui sont de classe 2 minimum. C'est très stable dans le temps. »

Hier, Pascal Falco est venu au Ménéil faire une démonstration de ces produits à tous ceux qui seraient susceptibles d'en utiliser. Et notamment Denis Laloz qui rénove une ferme pour en faire sa maison : « Utiliser cette technique me paraissait logique dans le cadre d'une rénovation saine. Je n'utilise plus de laine de verre, plus de montant en acier, que de la laine de bois. » Pour le créateur d'Inno-Wood, si le système est plus cher d'environ 25 % au mètre carré, les temps de pose sont plus rapides. Denis Pierrot, plaquiste à Ramonchamp, a l'air intéressé : « Je trouve ça très bien, techniquement, c'est bien conçu. On arrive vite à s'y faire. Cela va peut-être nous simplifier les chantiers qui seront aussi plus propres. Et les chutes serviront de chauffage ! »

Aujourd'hui, Inno-Wood figole son système pour l'adapter au plafond avec des suspentes spécifiques. Les tests réalisés sont bons. Un montant qui reste visible a également été présenté au salon Bâtimat. Reste à convaincre les plaquistes !

Yannick LOGEZ

yannick.logez@orange.fr